

LANCY SQUARE 7-11 - PPE

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

CFPI

Rue Joseph-Girard 40

Case postale 1509

1227 Carouge

COORDONNÉES

85, 87, 89, 91 Chemin du Gué

1213 Petit-Lancy

CONCEPTION

2007

RÉALISATION

2008 - 2009

ASSOCIÉS

Archi SA



Holdener Architectures (HA) s'engage dans la qualité de tous les projets auxquels elle participe. Le développement durable est au cœur de ses priorités.

La mise en œuvre des techniques novatrices en matière d'économie d'énergie est une prérogative.

HA s'est efforcée de retranscrire ses valeurs à travers la construction de 2 immeubles bénéficiant du label Minergie au sein de Lancy Square ; une architecture responsable dans le cadre d'un urbanisme durable à échelle humaine.

Le projet se situe à l'intérieur du Plan Localisé de Quartier (PLQ) de Lancy Square, élaboré puis piloté par Georges Holdener, dans les années 1970-1980.

Il a été élaboré par le consortium d'archi-

tectes Archi SA et HA.

Ce bâtiment est une propriété par étage (PPE) qui comporte 4 entrées. Il regroupe 32 appartements traversants, de 4 à 6 pièces. Sa construction est d'apparence traditionnelle, un jeu de couleurs en dégradées (du jaune/vert au rouge) marque les entrées et donne une dynamique à la promenade piétonne.

De plus, l'immeuble qui lui fait face a été réalisé par le même consortium d'architectes, une allée centrale arborisée les sépare. Les appartements s'inscrivent dans la profondeur du bâtiment environ 15.70 m, avec une largeur d'environ 6,50 m, répartis par modules. Ces modules sont ensuite divisés dans la longueur séparant ainsi l'espace « nuit » de celui de « jour ».



Les entrées n'étant pas traversantes, l'espace situé derrière l'ascenseur offre une chambre supplémentaire à un des appartements depuis le 1er étage.

La cuisine a été positionnée au centre de l'espace jour, le coin « repas » donne ainsi accès à un balcon (côté sud), prolongement extérieur de l'espace privatif.

De même une attention particulière a été portée à l'aménagement des espaces extérieurs. Une épaisse bande végétale forme la limite entre la ruelle collective et les jardins privatifs au rez-de-chaussée, et un arbre

marque chaque entrée. Le cheminement entre les immeubles se transforme en une réelle balade.

La création d'espaces végétalisés permet aussi de limiter les surfaces imperméables, ce qui s'inscrit de nouveau dans une logique durable.

Ce bâtiment, situé en zone de développement, a été subventionné par l'Etat, qui en contrôle les prix ainsi que, dans une certaine mesure, l'équation volume, surfaces et équipements.

Lancy Square a reçu le label Minergie.

De ce fait, le concept énergétique ainsi que les caractéristiques techniques des matériaux utilisés, comme l'isolation périphérique ou le crépi, sont à la pointe de la technologie :

- ventilation contrôlée double flux,
- capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire,
- système de rétention d'eau en toiture, production centralisée des énergies techniques.

